



INTERCO

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

À Paris
21 octobre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PETITE-ENFANCE ET ENFANCE

La CFDT se mobilise et demande des négociations salariales dans les secteurs de la petite-enfance et de l'enfance

À l'appel de la CFDT, les professionnel·les du secteur de l'enfance et de la petite enfance ont manifesté le 6 octobre dernier. À la suite de cette forte mobilisation, la CFDT demande un accord national pour répondre aux besoins de ces filières. Le ministre des Solidarités, de l'autonomie et des personnes âgées a fait des propositions le 22 septembre 2022 lors du comité de filière de la petite enfance afin de répondre aux enjeux d'attractivité du secteur et à la pénurie de personnel. La CFDT partage les priorités centrées sur la qualité de l'accueil des enfants et les garanties de sécurité, elle reconnaît aussi que des engagements concrets doivent être pris pour répondre à l'objectif d'un service public de la petite enfance.

Comme l'indique Jacques Lager, secrétaire général de la fédération Interco CFDT : « La pénurie qui touche les services est aussi présente au niveau des agents des CAF et de la PMI qui sont partie prenante de la qualité de service rendu au public et de la bonne utilisation des financements publics ».

Le ministre a reconnu un besoin de 10 000 professionnel·les. Il indique aussi que l'État sera prêt à accompagner, pour l'accueil collectif, des revalorisations salariales sous conditions d'accords conclus par l'ensemble des partenaires sociaux concernés. Pour la CFDT, l'État doit garantir le cadre d'un accord comme cela a pu être le cas dernièrement dans le champ de la santé ou du médico-social afin d'éviter le morcellement des négociations, de rechercher une harmonisation et de préciser les engagements. Pour répondre à l'objectif de création de 200 000 places en crèches d'ici 2027, la CFDT attend des négociations autour de l'attractivité des métiers, des salaires mais aussi sur la question du droit à la formation, des conditions de travail et de la pénibilité.

La CFDT s'engagera dans ces négociations pour la valorisation des agents, comme elle s'est engagée dans l'accord du Ségur.

SERVICE DE PRESSE

Tél : 01 56 41 52 52
mmennella@interco.cfdt.fr

Marie Mennella
Secrétaire nationale